

4 décembre 2020

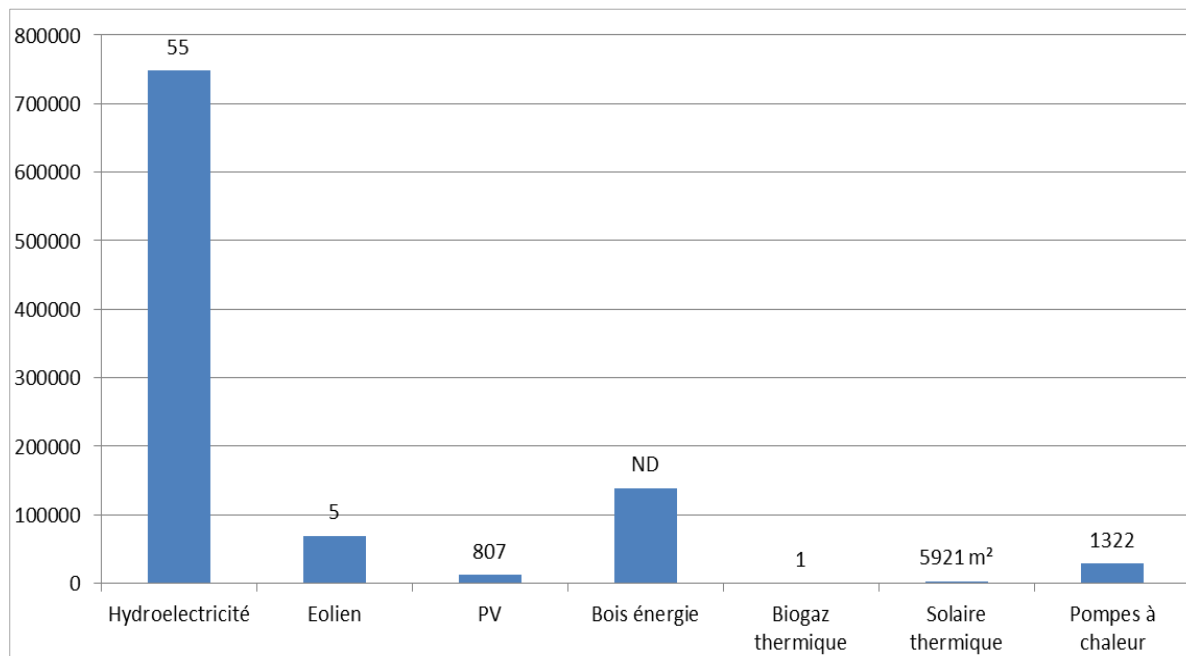
Comité Technique SCoT

Energies

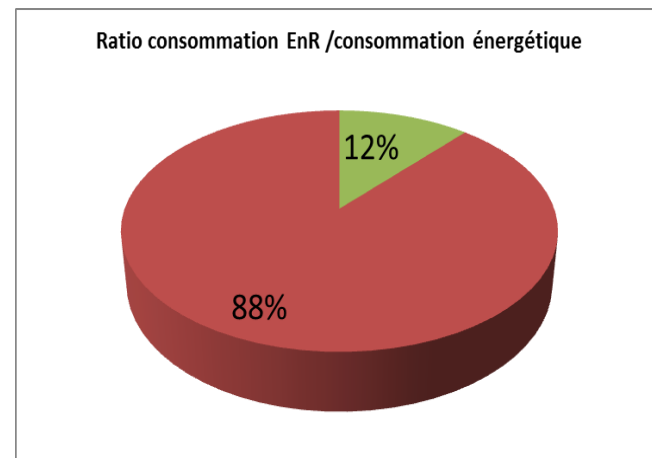
Centre  Ardèche
SCoT



**Production estimée et nombre d'installations en EnR sur le SCoT
Centre Ardèche en 2015**



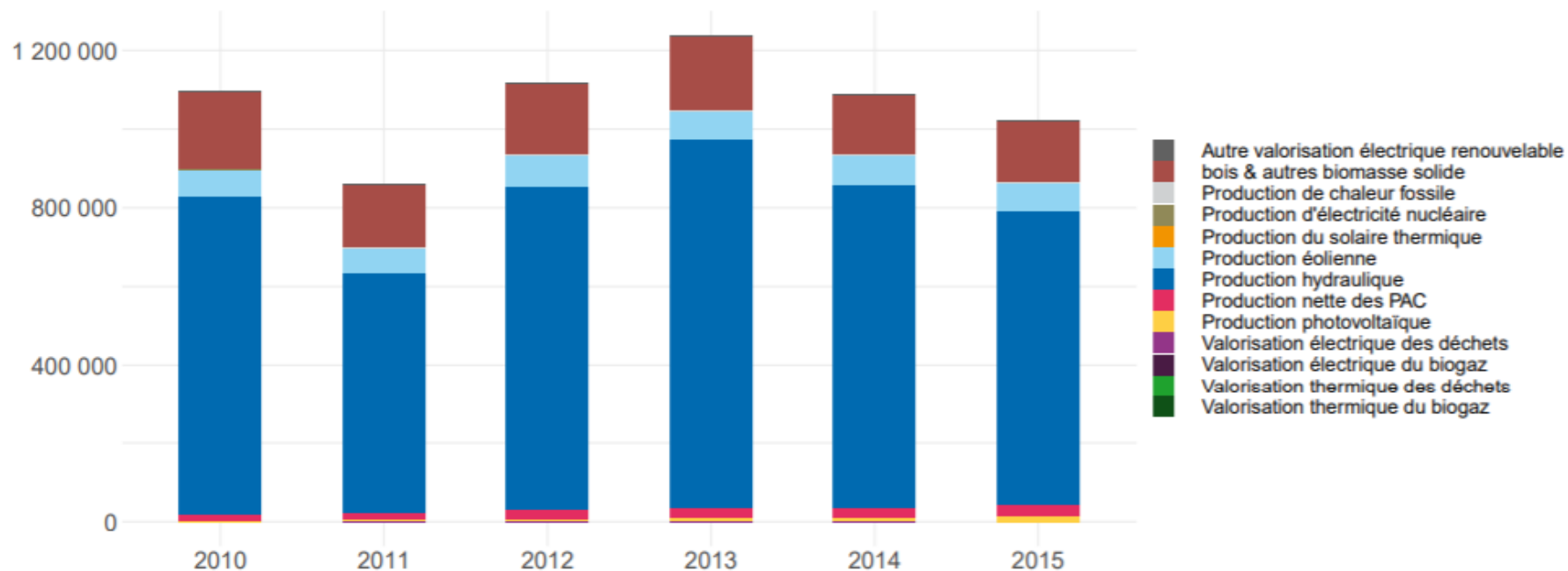
L'énergie hydraulique représente près de 75% des productions d'EnR sur le territoire



Les EnR représentent 12% des consommations énergétiques totales

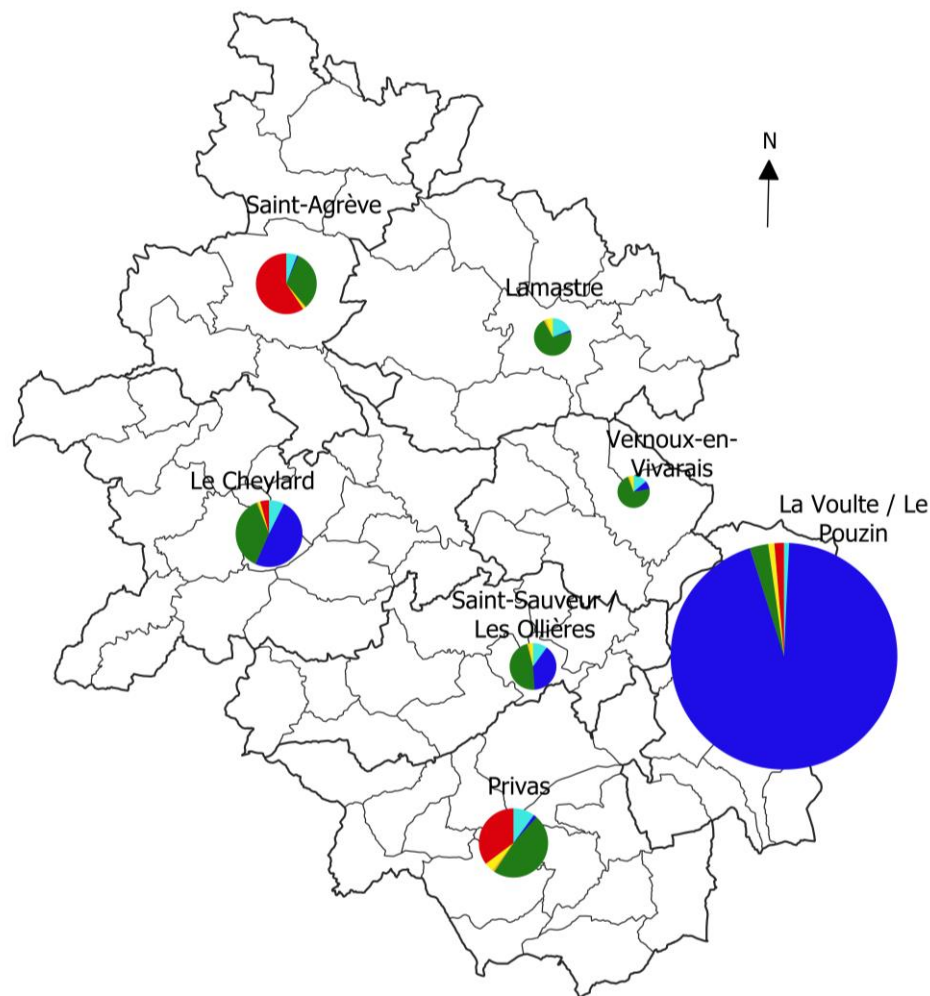
(source : OREGES)

Évolution de la production d'énergie sur le territoire (en MWh)



Energie produite	Production en Mwh 2015 (source OREGES)	Part de la production totale SCoT
Hydroélectrique	748 477	74,6%
Eolien	69 698	6,95%
Photovoltaïque	12 888	1,28%
Solaire thermique	3 109	0,31%
Bois énergie	139 488	13,9%
Biogaz (thermique)	438	0,04%
PAC	29 836	2,91%

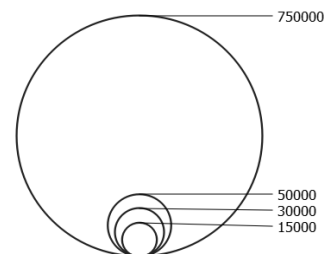
Production d'énergies renouvelables par bassin de vie



Légende

- Eolien
- Photovoltaïque
- Solaire thermique
- Bois énergie
- Hydraulique
- PAC

Production d'EnR (en MWh)



5 10 km

Source : OREGES 2015
Mise à jour : SyMCA 2020



Le bois énergie

Ressource majeure
pour le territoire

Surface boisée
importante

**Potentiel de + 262 GWh/
P° actuelle**

Augmentation de + 84%



L'énergie solaire

Niveau
d'équipement faible
Très bon
ensoleillement

Solaire thermique x8,5

**Solaire photovoltaïque
x12,9**



Le biogaz agricole

Piste intéressante
pour le territoire

Énergie très peu
présente

Plusieurs facteurs
bloquants

Potentiel de + 13,9 GWh/

X25 de la P° actuelle



L'énergie hydraulique

Potentiel important –
anciennes installations

Contraintes
environnementales –
raccordement

**Pas de possibilité de
développement**



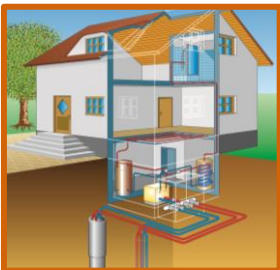
L'éolien

Zones identifiées dans
l'ancien SDE

Contraintes paysagères
– survols armée

**Potentiels de P° max
204MWh**

Augmentation de 193%

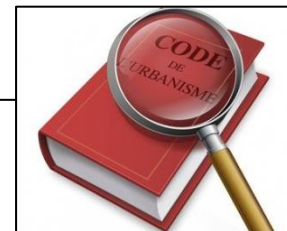


La géothermie

Unique potentiel des
pompes à chaleur

Augmentation de 10%

Qu'est-ce que le SCoT doit prendre en compte ?



La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit :

« Les objectifs communs pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, préserver la santé humaine et lutter contre le changement climatique. »

Article 1 :

- [...] Porter la part des EnR à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32% de cette consommation en 2030. [...]*



Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

« Augmenter de 54% à l'horizon 2030 la production d'énergies renouvelables (électriques et thermiques) [...] et porter cet effort à + 100% à l'horizon 2050. »

3 -

Un territoire attractif

OBJECTIF 20 : S'inscrire dans une prospective d'adaptation et de réduction des effets du changement climatique et affirmer la transition énergétique comme une opportunité de développement local.

Obj transversal

OBJECTIF 19 : Valoriser les paysages comme ressource d'avenir, les inscrire dans une dynamique globale (paysage vivant, du bien commun au quotidien...)

OBJECTIF 22 : Accompagner le développement d'une activité sylvicole durable locale...)

**Viser l'autonomie
énergétique du
territoire**

**Définir une stratégie
de développement
des énergies
renouvelables**

**Concilier production
d'EnR et préservation
des ressources et des
paysages**

PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles

La production d'énergie renouvelables (EnR) doit servir avant tout au territoire [...] mais également comme créatrice de richesse.

Diversifier la production d'énergies renouvelables [...] et favoriser l'autonomie énergétique du territoire

Directives SRADET – Région AURA :

- **Le développement des EnR**
- **La production d'EnR dans les zones d'activités économiques et commerciales**
- **Le développement des réseaux énergétiques**
- **Le Développement maîtrisé de l'énergie éolienne**



PRESCRIPTION / SCOT Sud Loire

Implantation d'unités de productions d'EnR devront être maîtrisées au regard de :

- *La préservation des paysages*
- *La préservation du caractère patrimonial des bâtis*
- *La préservation de la biodiversité*

PRESCRIPTION / SCOT Centre Ouest Aveyron

- *Etudier la mise en place de production d'EnR dans le cadre de rénovation – construction de bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique*
- *Etudier dès la conception des opérations d'ensemble les possibilités de mutualisation des systèmes de production d'énergie*
- *Permettre l'évacuation de l'énergie vers les territoires et villes limitrophes en développant les infrastructures de réseau (gaz – électricité)*

PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles
Affirmer le développement d'une filière bois énergie locale [...]

Le bois-énergie

PRESCRIPTION / SCoT Apt Lubéron

Encourage le dév. de la filière bois-énergie (potentiel important). Promotion d'une activité sylvicole dans les réservoirs de biodiversité boisés.



RECOMMANDATION / SCoT Apt Lubéron

Valorisation du bois lors de l'entretien des espaces verts / forêts – lien avec la prévention incendie.



RECOMMANDATION / Rives du Rhône

Logements collectifs / zones d'activité : cibles prioritaires pour le dev. du bois-énergie (densité – économie d'échelle). Etudier la possibilité d'installation d'une chaufferie bois, ou réseau de chaleur, sys. Mutualisé. Prendre en compte enjeux qualité de l'air.



PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles
Affirmer le développement d'une filière bois énergie locale [...]

Le bois-énergie

Beaune Côte & Sud

RECOMMANDATION / SCoT Beaune – Nuits st Georges

Chaque chaufferie bois fera l'objet d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT) à l'échelle du SCoT – coordination des différents PAT.



RECOMMANDATION / SCoT Centre Ouest Aveyron

Permettre l'implantation de plateformes de stockage de bois-énergie en zones A/N – bonne intégration paysagère.

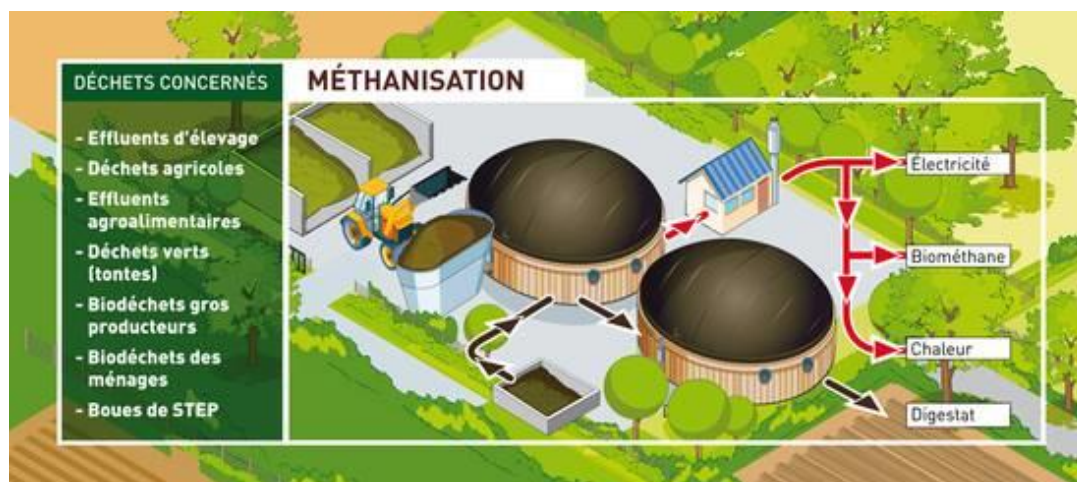


PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles

La méthanisation

Beaune Côte & Sud

PRESCRIPTION / SCoT Beaune – Nuits st Georges
 Installation d'une unité de méthanisation (déchets ménagers – élevage) qui produira du biogaz.
 Positionnement de cette unité sera choisi – fonctionnement optimisé – bonne intégration paysagère



PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles
[...] orienter son développement sur le bâti existant et terres déjà artificialisées

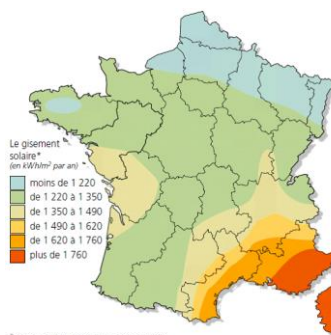
Le SCoT doit être compatible avec le « guide de développement du photovoltaïque » du PNR des Monts d'Ardèche.



Beaune Côte & Sud

PRESCRIPTION / SCOT Beaune – Nuits st Georges
PLU autorisent le développement de tels dispositifs sur les bâtiments – bonne intégration paysagères – accord avec conditions ABF.

Supports prioritaires : toitures de bâtiments d'activité, friches urbaines.



* Valeur de l'énergie du rayonnement solaire reçu sur un plan d'inclinaison égal à la latitude et orienté vers le sud



PRESCRIPTION / SCOT Sud Loire

Installation de photovoltaïque n'est autorisée que sur : friches industrielles, commerciales, agricoles polluées.

Implantation sur des surfaces stériles ou non valorisées sans enjeu agricole, écologique ou paysager.

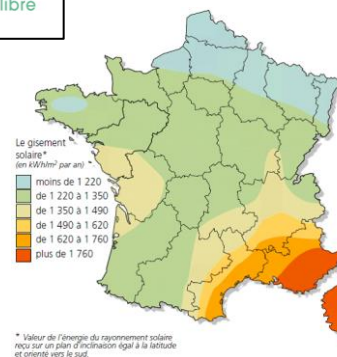


PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles
[...] orienter son développement sur le bâti existant et terres déjà artificialisées

Le SCoT doit être compatible avec le « guide de développement du photovoltaïque » du PNR des Monts d'Ardèche.

PRESCRIPTION / SCOT Centre Ouest Aveyron

- Intégrer des équipements photovoltaïques à tous les nouveaux projets de bâtiments de bâtiments d'activité de plus de 200m² - bâtiments publics.
- Intégrer des installations de solaire thermique pour les nouveaux logements collectifs – promouvoir ces installation auprès des particuliers.



RECOMMANDATION / SCOT Rives du Rhône

Equipement des toitures des bâtiments d'activité et bâtiments publics en solaire thermique ou photovoltaïque.



PADD = Produire des énergies renouvelables variées dans le respect du territoire à toutes les échelles
Renforcer les parcs existants par l'ajout de nouveaux mats [...]

Le SCoT doit être compatible avec le « guide de développement éolien » du PNR des Monts d'Ardèche.



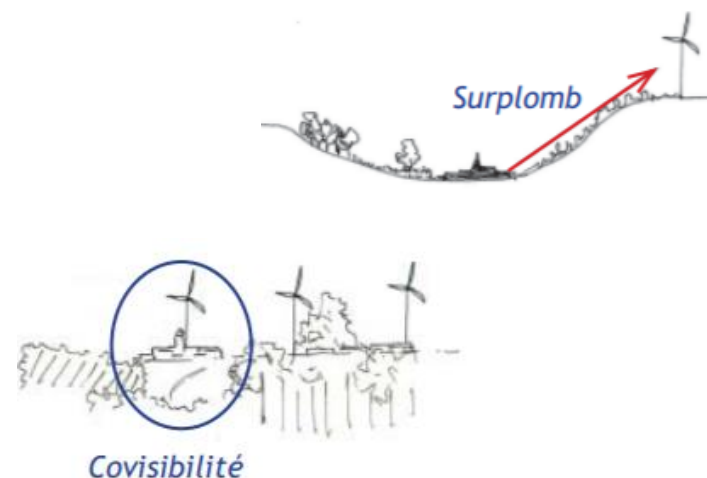
PRESCRIPTION / SCoT Livradois-Forez

Pour les communes situées sur le PNR - plan du Parc identifie les secteurs où peuvent être envisagés des projets éoliens.

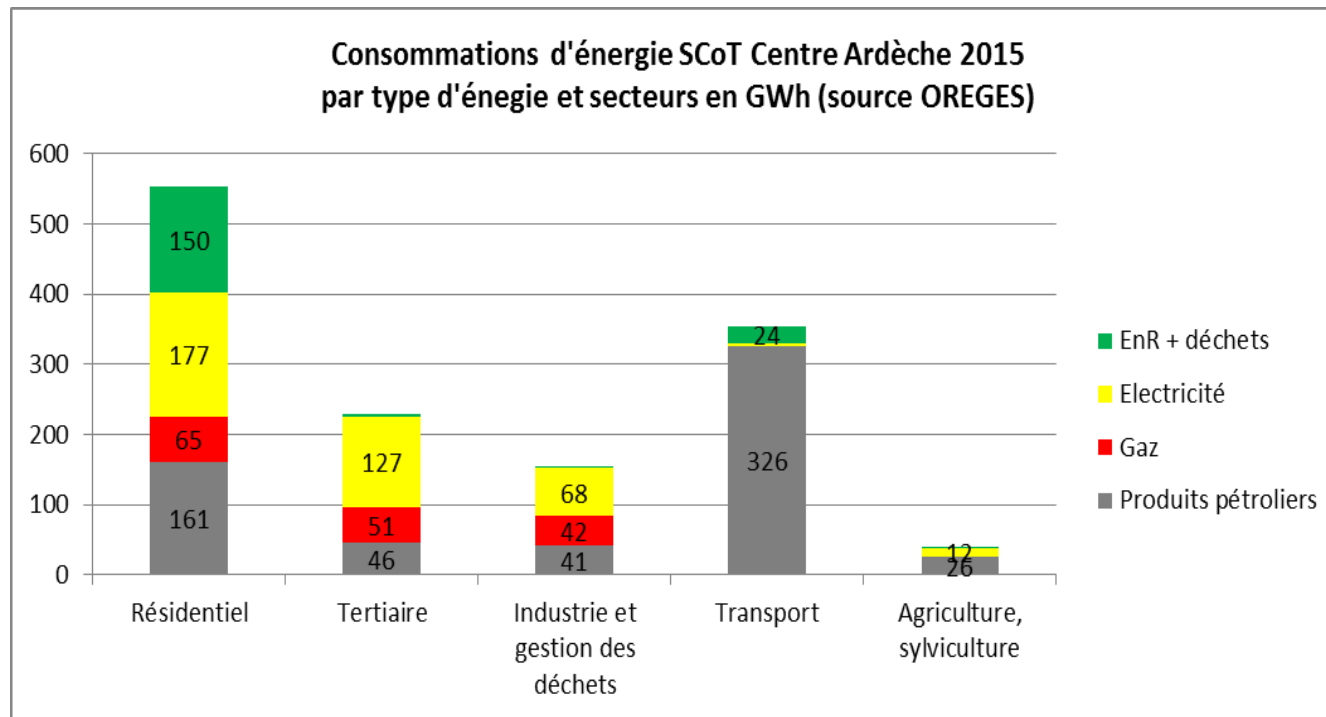


PRESCRIPTION / SCoT Sud Loire

L'implantation d'éolienne doit s'inscrire dans une démarche concertée afin de prendre en compte la sensibilité paysagère



Hydroélectricité – PAC ?



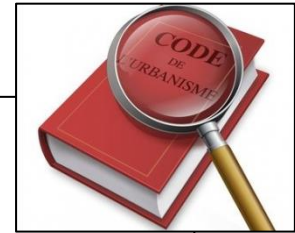
- Dépendance aux énergies fossiles : 57,5%
- Dépendance à l'électricité 29%
- Energies renouvelables et déchets 13,5%

Deux postes de consommation
énergétiques les plus importants :

- Habitat : 41%
- Transport routier : 26

(source : OREGES 2015)

Qu'est-ce que le SCoT doit prendre en compte ?



La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit :

« Les objectifs communs pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, préserver la santé humaine et lutter contre le changement climatique. »

Article 1 :

- *[...] Objectif de réduction de 50% de la consommation énergétique à l'horizon 2050 avec un pallier de 23% en 2030. [...]*



Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

« Réduire la consommation énergétique de la région de 23% par habitant à l'horizon 2030. »

PADD : Réduire les consommations énergétiques



PRESCRIPTION / SCoT Livradois-Forez

- *Limiter l'emprise au sol des constructions – formes compactes – mitoyennes*
- *Encourager l'écoconstruction et l'éco-rénovation emploi de matériaux locaux – biosourcés*



PRESCRIPTION / SCoT Rives-du-Rhône

Principes de conception bioclimatique :

- *Implantation – orientation du bâti*
- *Compacité des formes – hauteurs*
- *Choix des matériaux*

PRESCRIPTION / SCoT Centre-Ouest-Aveyron

Exemplarité construction – rénovation des bâtiments publics – tendre vers bâtiments passifs / énergies positives



RECOMMANDATION / SCoT Centre Ouest Aveyron

Limiter les consommations d'énergies liées à l'éclairage de voirie – inciter à l'extinction de l'éclairage public dans les communes – ZA – lotissements

PADD : Réhabiliter les logements anciens en intégrant des objectifs de performances énergétiques
Viser la sobriété énergétique

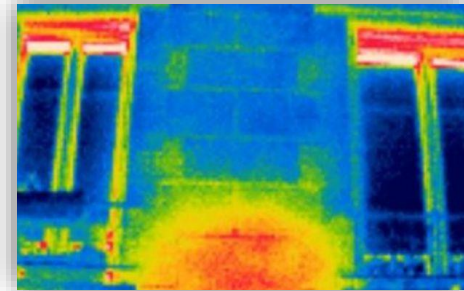
PRESCRIPTION

Rénovation thermiques des bâtiments avant 1975 – 2/3 des logements

- *Horizon 2030: rénovations des logements construits avant 1990. -40% des conso de 2015*
- *Horizon 2050 : rénovation de tous les logements. -51% des conso de 2015*

PRESCRIPTION

Rénovation thermique des bâtiments agricoles



PRESCRIPTION

Rénovation thermiques des bâtiments tertiaires

- *Horizon 2030: objectif de rénovation de 50% des bâtiments. -40% des conso de 2015*
- *Horizon 2050 : objectif de rénovation de tous les bâtiments. - 51% des conso de 2015*

PADD : Optimiser les déplacements dans un territoire contraint

Eviter les déplacements en adaptant les modes d'urbanisation

Promouvoir l'écomobilité dans le cadre du travail



Soutenir les TC – prévoir une urbanisation plus dense dans les secteurs desservis par les bus T'CAP

Développer les modes actifs
→ Réduire la place de la voiture, augmenter celle accordée aux piétons/vélos

Renforcer les cadencements des transports en commun inter-territoire

Optimiser l'usage de la voiture dans un mode plus partagé
→ Proposer un réseau de PEMr structuré sur le territoire

Anticiper la réouverture aux voyageurs du Pouzin